

1^{re} assemblée ordinaire du conseil d'administration
Le lundi, 10 février 2025 à 19 h
Salle RC36 - Paul-André-Duquet, Arpidrome de Charlesbourg
750 rue de la Sorbonne

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Jean-Pascal Dumont	Président
M. David Khayat	Vice-président
M ^{me} Geneviève Khayat	Secrétaire
M ^{me} Sylviane St-Louis	Trésorière
M. Pierre-Luc Grenon	Administrateur
M ^{me} Catherine Savoie	Administratrice
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale
M. Claude Lavoie	Conseiller municipal
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Lydia Duranleau	Secrétaire de soutien

8 citoyens étaient présents.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19h03.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Il n'y en a pas.

Ordre du jour

- | | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 02 |
| 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2024 | 19 h 05 |
| 4. Suivi du procès-verbal | 19 h 10 |
| 5. Dossiers du conseil de quartier | 19 h 25 |
| • Présentation de projets de l'organisme Charlesbourg communauté solidaire | |
| • Assemblée générale annuelle (AGA) 2025 (lieu, date, rapport annuel, états financiers, activité spéciale) | |
| 6. Période d'intervention des conseillers municipaux | 19 h 55 |
| 7. Période de questions et commentaires des citoyens | 20 h 10 |
| 8. Correspondance et trésorerie | 20 h 25 |
| 9. Divers | 20 h 30 |
| 10. Levée de l'assemblée | 20 h 45 |

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-01

Sur proposition de M. David Khayat, appuyée par M. Pierre-Luc Grenon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 9 DÉCEMBRE 2024

M. Jean-Pascal Dumont demande s'il a des modifications. Il n'y en a pas.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-02

Sur proposition de M^{me} Geneviève Khayat, appuyée par M. David Khayat, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2024 tel que présenté.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne que la rencontre avec la citoyenne présente à la 9^e assemblée ordinaire de 2024 n'a pas encore eu lieu, mais la demande a été faite.

M. Claude Lavoie mentionne que l'idée d'avoir un calendrier partagé à l'avance pour prévoir les participations du conseil de quartier aux différentes consultations a été retenue. Cet outil sera éventuellement mis en place.

5. DOSSIER DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Présentation de projets de l'organisme Charlesbourg Communauté Solidaire

M. Maxime Huot Couture, coordonnateur chez Charlesbourg Communauté Solidaire, a présenté l'organisme et les projets en cours qui pourraient intéresser les citoyens et bénéficier d'un soutien du conseil de quartier.

L'un de ces projets est le soutien aux fêtes du voisinage. Cela inclut un soutien logistique, financier et matériel pour la réalisation de fêtes entre voisins résidant à Charlesbourg. L'appel à proposition sera lancé à la fin du mois de mars.

À la suite de la réalisation d'un [portrait-diagnostic du vivre-ensemble à Charlesbourg](#), trois projets sont en exploration :

- Place éphémère estivale au Parc Henri-Casault;
- Piano public dans le Trait-Carré;
- Maison de quartier dans le quartier Orsainville.

Des projets pourraient aussi être mis en place dans le quartier des Jésuites en fonction de la demande.

L'organisme va collaborer avec d'autres partenaires afin de réaliser une consultation à Charlesbourg et une revue de la littérature afin de connaître l'avis et les besoins des citoyens en lien avec les enjeux environnementaux.

Pour connaître les activités et projets de l'organisme, visitez leur page Facebook.

5.2 Assemblée générale annuelle (AGA) 2025 (lieu, date, rapport annuel, états financiers, activité spéciale)

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que l'assemblée générale annuelle aura lieu le 14 avril à 19h. Les avis porte à porte seront bientôt envoyés et la mention d'une activité spéciale peut encore être ajoutée. Il rappelle aussi la nécessité de préparer le rapport annuel et les états financiers, documents devant être adoptés avant l'AGA.

5.3 Autres

Un projet citoyen d'îlots comestibles partagés entre voisins du quartier de Charlesbourg demande un soutien au conseil de quartier des Jésuites. Des terrains privés disponibles seraient utilisés sur une base volontaire et des ateliers pourraient avoir lieu.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-03

Sur proposition de M^{me} Sylviane St-Louis, appuyée par M^{me} Catherine Savoie, il est résolu d'appuyer ce projet et d'offrir une contribution nature d'une valeur estimée de 1500\$ incluant la possibilité d'une présentation du projet, la réalisation d'activités conjointes et des consultations.

M. Claude Lavoie ajoute que ce projet pourrait cadrer dans le nouvel appel de projets [Initiatives en faveur de la biodiversité – Programme de soutien à la mobilisation](#) de la Ville de Québec (uniquement destiné aux conseils de quartier). Ce programme permet de déposer

une demande de subvention annuelle pouvant aller jusqu'à 4000\$ pour mener des projets de sensibilisation ou de mobilisation à la biodiversité.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-04

ATTENDU QUE la sécurité routière de tous les usagers et usagères du quartier des Jésuites est une priorité pour son conseil;

ATTENDU QUE la Ville de Québec est actuellement engagée dans une vaste réflexion afin d'adopter un nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM);

ATTENDU QUE la sécurité des piétons et des cyclistes, ainsi que l'aménagement de parcours agréables et verts, constituent une priorité pour améliorer la qualité de vie des citoyens et favoriser la mobilité active, ainsi que la socialisation entre les quartiers;

ATTENDU QUE lors du dépôt du projet de mobilité active de Corridors VivaCité, l'axe L (voir carte en annexe) est à proximité et en partie correspondant à l'axe Louis-XIV;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV constitue un axe est-ouest majeur traversant plusieurs quartiers, y compris le quartier des Jésuites, et présente une double vocation commerciale et résidentielle;

ATTENDU QUE cet axe est un lien essentiel pour l'accessibilité à des infrastructures municipales (parcs, piscine), scolaires ainsi qu'à des attraits clés tels que des cliniques médicales et des centres commerciaux;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV ne bénéficie pas actuellement d'un lien de transport collectif fréquent (Métrobus) reliant les différents terminus, limitant ainsi l'accessibilité et la mobilité des résidents, en particulier des jeunes familles, des adolescentes et adolescents et des personnes âgées;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV ne dispose d'aucun lien cyclable dans le secteur nord de la Ville de Québec, reliant les arrondissements Beauport, Charlesbourg et Les Rivières;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV est un lieu de destination où il y a beaucoup de commerces de proximité;

ATTENDU QUE se rendre à ces commerces, à pied ou à vélo est dangereux;

ATTENDU QUE tourner à gauche, que ce soit à vélo ou en voiture, sur ce boulevard est dangereux sans feu protégé;

ATTENDU QUE ce boulevard est accidentogène, bruyant et peu convivial pour les piétons et cyclistes, renforçant ainsi la dépendance à l'automobile;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV manque de végétation et est fortement minéralisé;

ATTENDU QUE la construction de nouvelles maisons et autres types d'immeubles résidentiels ou commerciaux augmentera l'achalandage automobile considérant le manque d'alternatives en matière de mobilité;

ATTENDU QUE la table de concertation vélo des conseils de quartiers demande une infrastructure cyclable sur le boulevard Louis-XIV;

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu unanimement de demander à la Ville de prioriser Louis-XIV dans son PUM et de prévoir :

1. Une amélioration de l'accessibilité en transports actifs et collectifs;
2. Une bonification de la sécurité pour tous les citoyennes et les citoyens;
3. Une augmentation du couvert végétal pour rendre cet axe plus agréable et réduire les îlots de chaleur;
4. Une meilleure fluidité et cohabitation des modes de transport, notamment par des pistes cyclables et des trottoirs sécurisés;

5. Des aménagements facilitant les virages à gauche.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne que le dossier lié à la compagnie G. Gagné Transport avance bien. Il y aura une nouvelle réglementation en vigueur pour ce secteur afin de diminuer le transport et augmenter la sécurité routière. Une présentation de celle-ci pourrait être réalisée lors d'une prochaine assemblée. La compagnie a aussi un nouveau site pour l'entreposage des camions.

Son projet avec les commerçants du Trait-Carré est rendu à la demande de financement auprès de la Ville. Il y a une bonne mobilisation et plusieurs commerçants s'impliquent.

Une marche de repérage entre elle et des citoyens est prévue autour de l'école Guillaume-Mathieu pour observer l'état de la sécurité routière.

La Ville est en cours de développement de sa politique en développement social qui mènera à un plan.

L'organisme [Parents-Secours](#) sera bientôt à la recherche de bénévoles pour les prochaines années.

De son côté, M. Claude Lavoie aborde la [taxe sur l'immatriculation](#), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, qui servira de contribution aux dépenses d'agglomération en matière de transport collectif. Il mentionne que le service àVélo reprend pour une troisième saison avec 500 nouveaux vélos.

Il rappelle aussi l'invitation reçue par courriel en lien avec un atelier d'échange concernant [l'aménagement d'un corridor VivaCité sur la 3^e Avenue Est](#).

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen tente de confirmer une information mentionnée par le centre de services scolaire des Premières Seigneuries (CSS) dans une réponse courriel envoyée à un parent. M^{me} Marie-Pierre Boucher confirme qu'il y a effectivement des discussions amorcées entre le CSS, la Ville et le service de transport et de mobilité intelligente. Elle propose d'assurer un suivi à chaque séance. M^{me} Catherine Savoie ajoute que le conseil de quartier a déjà adopté des résolutions pour ce secteur et invite le citoyen à regarder les procès-verbaux.

M^{me} Catherine Savoie demande si la Ville a des leviers pour empêcher l'abandon d'immeuble à la suite de l'achat d'un promoteur en faisant référence à un immeuble sur la 60^e rue. M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne que ce bâtiment est sous la [Commission d'urbanisme et de conservation de Québec](#) (CUCQ) ce qui correspond à un levier que possède la Ville. Elle ajoute que le promoteur est sérieux et qu'il propose différentes choses pour s'adapter aux exigences de la CUCQ.

M. Michel-Marie Bellemare partage son inquiétude liée à la grosseur des tracteurs de déneigement dans les résidences privées et demande si la Ville aurait un pouvoir de réglementation face au type de machinerie à utiliser afin d'assurer la sécurité des citoyens.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

M^{me} Geneviève Khayat mentionne qu'un citoyen a écrit sur la page Facebook du conseil de quartier en lien avec le déneigement d'un secteur. Il a été invité à signaler le problème au 311.

M. Jean-Pascal Dumont mentionne avoir reçu un courriel d'une résidante de la 52^e rue Ouest en lien avec l'ajout d'une interdiction de stationnement dans la rue qui est problématique. M. Claude Lavoie ajoute que ce problème a été réglé et qu'il s'agissait d'une erreur d'affichage.

M^{me} Sylviane St-Louis mentionne, qu'en date d'aujourd'hui, il y a 1482,62\$ dans le compte.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-05

Sur proposition de M^{me} Sylviane St-Louis, appuyée par M. Pierre-Luc Grenon, il est résolu que le conseil de quartier des Jésuites recoure au service d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2025 au tarif de 125\$ par procès-verbal.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-06

Sur proposition de M^{me} Sylviane St-Louis, appuyée par M. David Khayat, il est résolu que le conseil de quartier des Jésuites autorise le paiement de 125\$ à M^{me} Lydia Duranleau pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 10 février 2025.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-07

Sur la proposition de M^{me} Sylviane St-Louis, appuyée par M^{me} Catherine Savoie, il est résolu de rembourser la somme de 27,17\$ à M. David Khayat pour le paiement des collations lors de l'assemblée ordinaire du 10 février 2025.

9. DIVERS

Aucun point divers.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont lève l'assemblée à 20h31.

Compte-rendu rédigé par M^{me} Lydia Duranleau et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M^{me} Geneviève Khayat.

SIGNÉ

M. Jean-Pascal Dumont

SIGNÉ

M^{me} Geneviève Khayat

ANNEXE. Carte des projets corridors VivaCité (CVC)

